

C'EST PAS FINI !

Réunis en Assemblée Générale, 15 CPIP syndiqués et non syndiqués du SPIP de Versailles ont exprimé la nécessité de poursuivre la mobilisation engagée depuis le mois de février 2016 pour une meilleure reconnaissance statutaire et indemnitaire et la prise en compte de toutes nos missions, notamment celle liée à la lutte contre la radicalisation.

Les agents du SPIP ont naturellement décidé de reconduire le boycott des réunions institutionnelles et actions collectives pour en revenir au cœur de métier, à ce qu'ils savent faire de mieux.

Et si les différentes formations et réunions sur le thème de la radicalisation ont été annulées ou reportées *sine die*, le *binôme radicalisation* continue de s'aventurer seul sur un terrain marécageux. En maintenant l'atelier GRAPH, il a fait le bonheur des CPIP, qui ont découvert le travail artistique et d'expression réalisé par un petit groupe de jeunes « *en voie de radicalisation* ».

L'idée d'une banderole aux couleurs de « **SPIP en COLERE** », en hommage au travail des CPIP, a été jugée « *trop tendancieuse* », et placée en lieu sûr de peur d'être récupérée par l'intersyndicale. Pas grave, l'important c'est de participer !

Avons également fait le constat collectif d'une plus grande sérénité dans nos pratiques professionnelles en ce moment. Les collègues apprécient de ne plus avoir à courir de réunions en modules, d'ateliers en groupes de travail.

NOUS AVONS DIT STOP A CETTE SURENCHERE D'ACTIONS COLLECTIVES, certes complémentaires de nos missions mais pour laquelle nous n'obtenons ni reconnaissance, ni moyen supplémentaire, ni prise en compte de nos revendications.

En outre, le 24/05/2016 la sous-direction des ressources humaines a convié les organisations représentatives du SPIP à une réunion de travail à la DAP « *pour le passage en revue des revendications de l'intersyndicale* ». Comme à son habitude, la DAP a une fois de plus déçue les OS. Nous ne sommes évidemment pas dupes de toutes ses manœuvres qui n'ont vocation qu'à repousser la date de prise de décisions alors que les revendications sont claires et légitimes.

Les lettres de cadrage envoyées cette semaine à tous les Ministères, leur demandant de renforcer les mesures d'économies de 2% ne va certainement pas arranger les choses dans un Ministère déjà *en redressement judiciaire*.

Aussi, l'Assemblée Générale a décidé de maintenir la pression sur l'institution pénitentiaire en poursuivant sur les mêmes modalités d'action et en **y ajoutant le boycott des CAP/CPU en milieu fermé**, à charge aux agents du Pôle de trouver un mode d'expression et d'action adapté pour faire passer nos revendications.

**MAINTENIR LA PRESSION, C'EST LE MINIMUM SYNDICAL !
BLOQUER LES SERVICES, LA PROCHAINE ETAPE ?**